

Sujet national pour l'ensemble des Centres de gestion organisateurs

**ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES
BIBLIOTHEQUES**

CONCOURS EXTERNE

SESSION 2013

Un questionnaire de 3 à 5 questions destinées à vérifier les connaissances du candidat dans la spécialité choisie.

Durée : 3 heures
Coefficient : 3

SPECIALITE : DOCUMENTATION

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

↳ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.

↳ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.

↳ Seul l'usage d'un stylo soit noir soit bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin d'indiquer leur numéro.

Question 1 (8 points)

Les enjeux et conditions du travail en réseau documentaire.

Question 2 (4 points)

La veille documentaire à l'heure de la société de l'information.

Question 3 (4 points)

L'impact des droits d'auteur sur l'activité des documentalistes dans une collectivité territoriale.

Question 4 (4 points)

Quelles sont les perspectives de mutualisation des actions des documentalistes, des archivistes et des bibliothécaires ?